

# Note : Evaluation des ED - AERES Réunion du COS le 10 septembre 2010

Les Ecoles Doctorales de Nantes Angers Le Mans seront évaluées lors de la vague B, par l'AERES sur le bilan 2007-2010 et les projets 2012-2015. Le PRES est en charge de l'organisation de cette évaluation.

# 1. Première phase : Mise en expertise des dossiers (15 octobre)

Chaque Ecole Doctorale constitue un dossier sur la base des documents de l'AERES. Les collèges doctoraux et surtout le PRES mettent en avant les échanges transversaux, la mutualisation des compétences pour la formation doctorale entre les établissements du PRES.

### 2. Deuxième phase

Les ED des Pays de Loire seront visitées par les membres de l'AERES dans la 2<sup>ème</sup> tranche de la vague B, les dates évoquées provisoirement sont les 15, 16, 17 décembre 2010. En général, 3 jours sont nécessaires pour l'évaluation d'un site, et une demi-journée par Ecole Doctorale.

#### Déroulement de l'évaluation :

- ✓ Présentation globale (½ journée) :
  - Réunion préparatoire entre les membres du comité afin que ceux-ci se rencontrent, confrontent leur grille d'évaluation et préparent la réunion.
  - Présentation de la politique doctorale du site, en présence de l'ensemble des comités.
- ✓ Chaque ED est évaluée individuellement par un comité sur ½ journée (3h à 4h).
  - Présentation de l'ED et de sa politique par son directeur devant le comité en présence des membres du conseil de l'ED et des représentants des établissements. 20 minutes
  - Discussion avec les membres du conseil en présence du directeur et des représentants des établissements. 40 minutes
  - Discussion avec des représentants des doctorants, hors de la présence du directeur, allant au-delà des seuls membres étudiants du conseil de l'ED (représentants désignés par une assemblée des doctorants convoquée pour préparer la visite du comité, association des doctorants, et éventuellement des doctorants désignés par le comité (tirage au sort selon les années). 1 heure 20 minutes
    - Première discussion à huis clos du comité. 20 minutes
    - Discussion avec le directeur de l'ED seul. 30 minutes
  - Discussion finale à huis clos du comité permettant de préparer les grandes lignes du rapport. 30 minutes

## 3. L'AERES

Une répartition des personnes en charge de l'expertise des ED est faite fonction de trois thèmes donnant naissance à trois comités distincts. Toutefois suivant la thématique d'une ED, un comité mixte peut être constitué ponctuellement.

- **❖** SHS (Sciences Humaines et Sociales) DEG (Droit Economie Gestion)
- ST (Sciences et Techniques : Informatique, Mathématiques, TIC)
- Science de la Vie et Ecologie

L'AERES a décidé de la répartition des Ecoles Doctorales en fonction de leur thème comme indiqué dans le tableau suivant :

| Intitulé comité                                 | Etablissement support         | N°ED     | Intitulé  | Domaine | Dates<br>comités de<br>visite |
|---|-------------------------------|----------|---|---------|-------------------------------|
| 2a-<br>Nantes/Angers-<br>SVSE                   | NANTES                        | 502      | "Biologie Santé" BS   | SVSE    | les 15 et<br>16/12/2010       |
|   | ANGERS                        | 495      | « Végétal, environnement, nutrition, agroalimentaire, mer » (VENAM)       | SVSE    |                               |
| 2a-<br>Nantes/Angers/<br>Le Mans-<br><b>STS</b> | NANTES -<br>ECOLE<br>CENTRALE | 498      | Sciences pour l'Ingénieur, Géosciences,<br>Architecture (SPIGA)           | ST      | les 15, 16 et<br>17/12/2010   |
|   | LE MANS                       | 500      | « Matière, Molécules, Matériaux en Pays de la<br>Loire » (3MPL)           | ST      |                               |
|   | NANTES                        | 504      | COGNITION, EDUCATION, INTERACTIONS (CEI)                                  | ST      |                               |
|   | NANTES                        | 503      | "Sciences et Technologies de l'Information et<br>Mathématiques (STIM) »   | ST      |                               |
| 2a-<br>Nantes/Angers-<br>SSH/DEG                | ANGERS                        | 496      | « Sociétés, cultures, échanges » (SCE)                                    | SSH     | les 15 et<br>16/12/2010       |
|   | NANTES                        | 501      | Droit, Environnement, Economie-Gestion,<br>Sociétés, Territoires (DEGEST) | DEG     |                               |
|   | NANTES                        | Création | Droit   | DEG     |                               |